



Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne



Principaux indicateurs 2009

929 accidents corporels

86 personnes tuées

584 blessés hospitalisés

624 blessés non hospitalisés

BILAN SECURITE ROUTIERE

2009

en Seine-et-Marne



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Pour en savoir plus

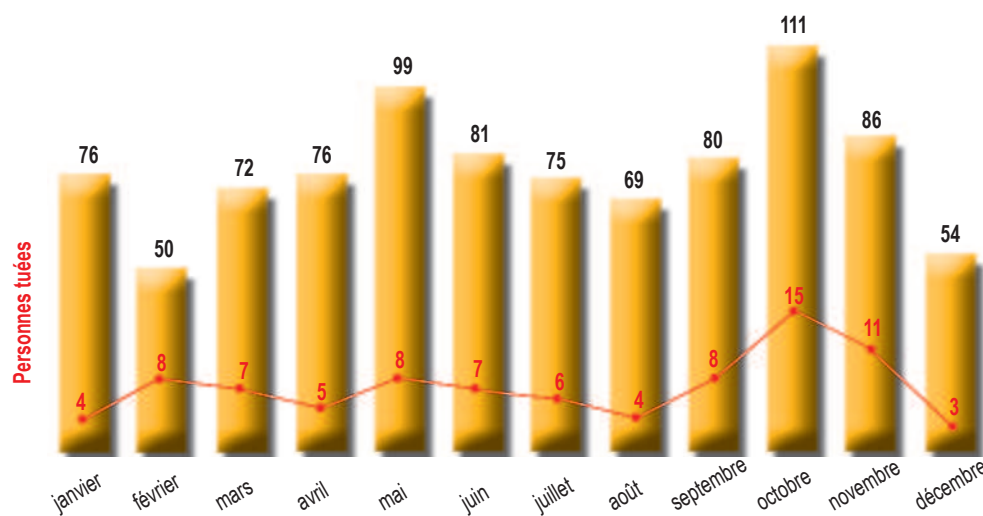
www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr

www.seine-et-marne.fr

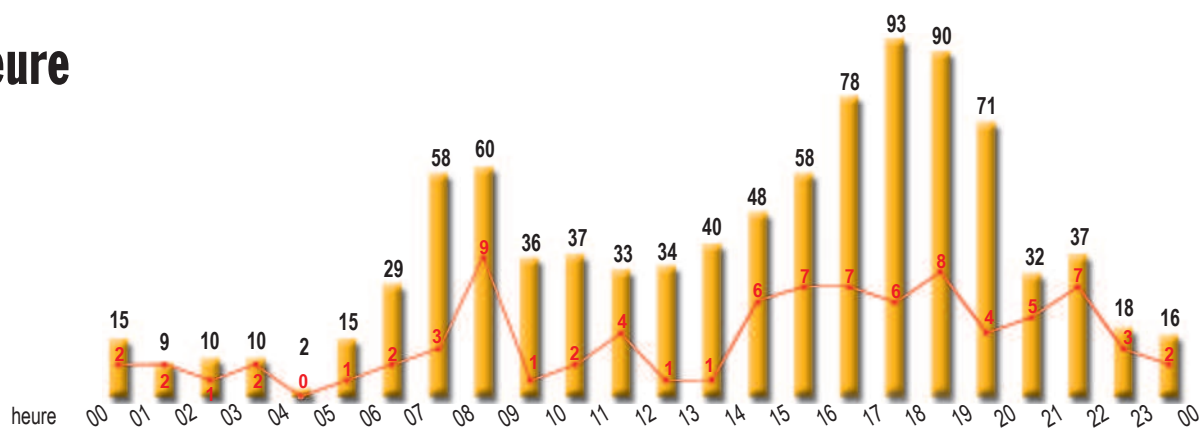
Accidents corporels⁽¹⁾

année 2009	929	
évolution 2009-2008	- 10,8 %	929 / 1 042
évolution 2009-2008 Ile-de-France	- 3,80 %	20 336 / 21 139
évolution 2009-2008 France entière	- 5,80 %	72 315 / 76 767
évolution 2009-2008 de l'indice de gravité (Ig) *	- 7 %	9,3 / 10

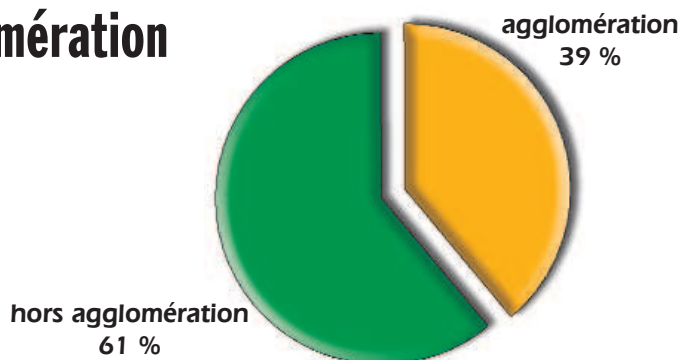
par mois



par heure



agglomération / hors agglomération



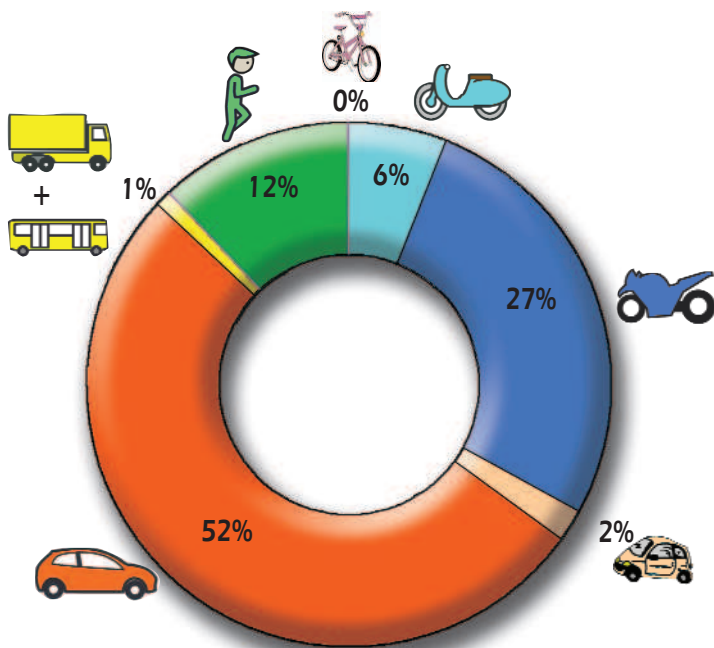
* Ig (indice de gravité) = nbre de personnes tuées pour 100 accidents corporels

(1) voir définition au dos

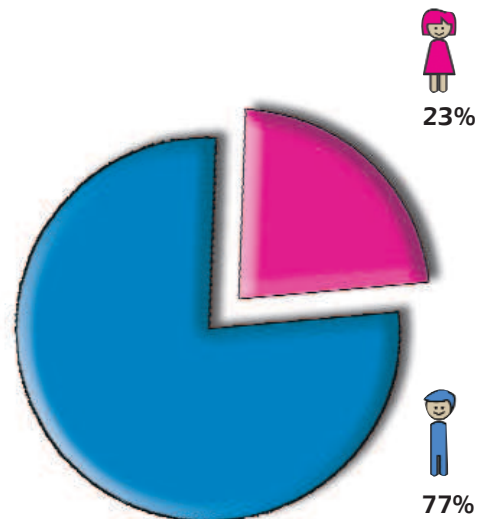
Personnes tuées⁽¹⁾

année 2009	86
évolution 2009-2008	- 17,3 % $\frac{86}{104}$
évolution 2009-2008 Ile-de-France	- 11,86 % $\frac{327}{371}$
évolution 2009-2008 France entière	- 3,83 % $\frac{4\ 273}{4\ 443}$

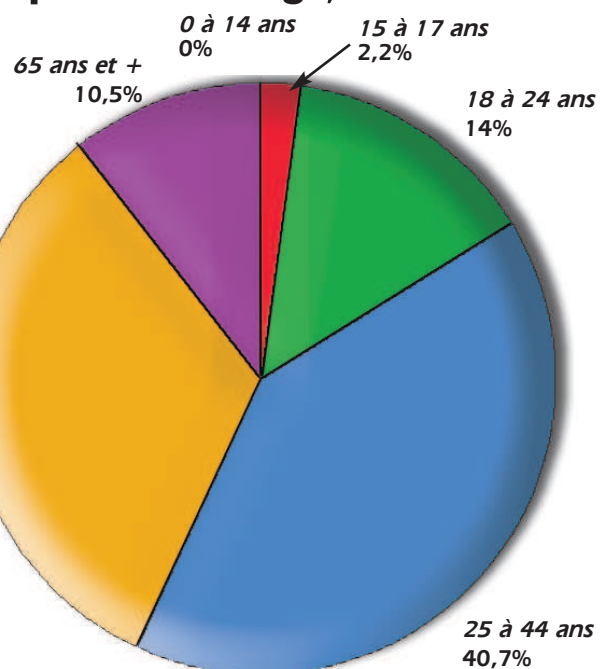
par catégorie d'usagers



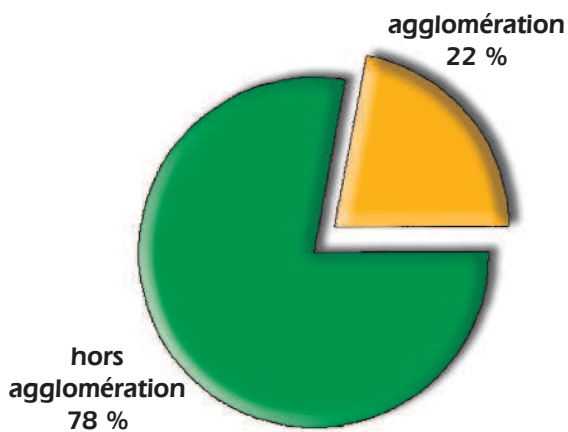
par sexe



par classe d'âge, tous modes



agglomération / hors agglomération

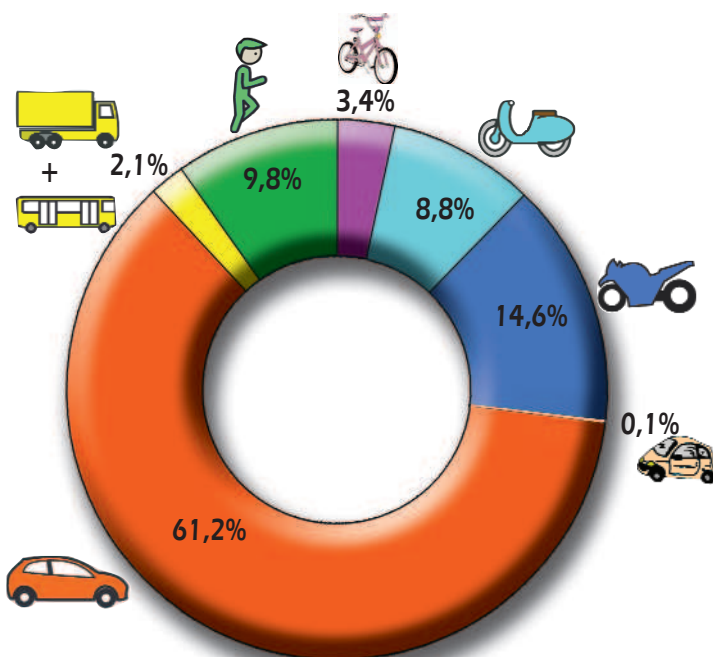


(1) voir définition au dos

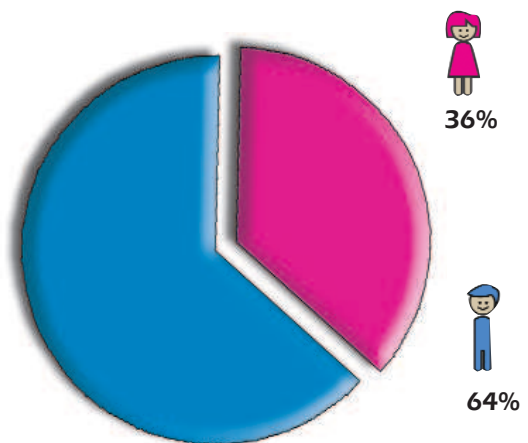
Blessés⁽¹⁾

année 2009	1 208	
évolution 2009-2008	- 16,0 %	1 208 / 1 439
évolution 2009-2008 Ile-de-France	- 4,33 %	24 121 / 25 214
évolution 2009-2008 France entière	- 6,16 %	90 934 / 96 905

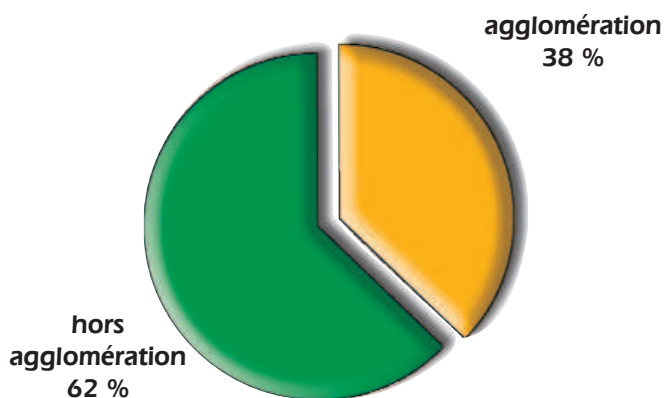
par catégorie d'usagers



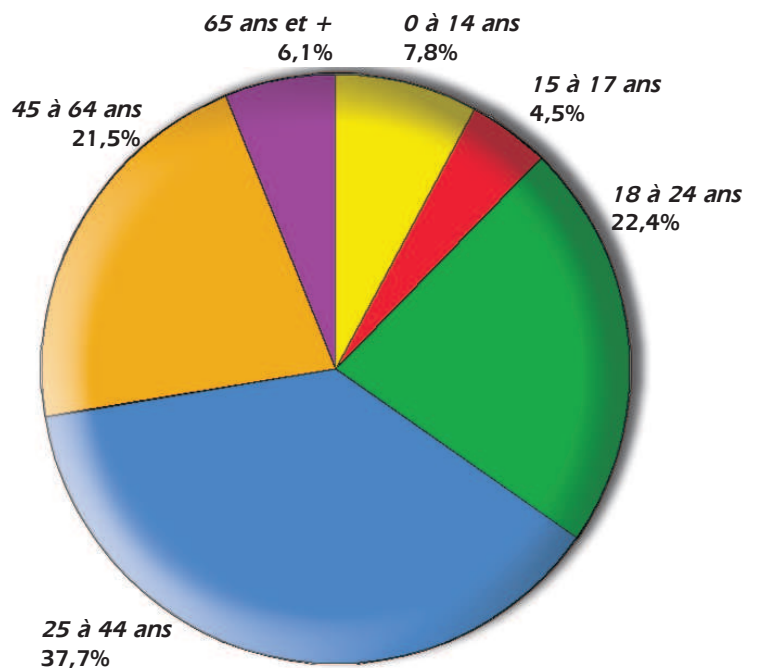
par sexe



agglomération / hors agglomération



par classe d'âge, tous modes



(1) voir définition au dos

Principales caractéristiques de l'accidentalité 2009 en Seine-et-Marne

Une diminution des accidents mais un indice de gravité élevé

- ◆ Les accidents corporels ont baissé de 11% et le nombre de personnes tuées de 17%, entraînant une baisse de l'indice de gravité de 7% par rapport à 2008.
- ◆ La diminution du nombre de personnes tuées est plus forte que les baisses moyennes d'Ile-de-France (-12%) et nationale (-4%) à l'inverse de l'année 2008.
- ◆ En 10 ans, le nombre d'accidents a baissé de 55% et celui des personnes tuées de 60%, soit en moyenne 1 personne tuée tous les 4 jours contre 1 tous les 2 jours en 2000.

Diminution de l'accidentalité en agglomération

- ◆ Le nombre d'accidents corporels a diminué de 11% mais le nombre de personnes tuées est resté constant par rapport à 2008.
- ◆ L'indice de gravité en agglomération est en légère augmentation (5,25 contre 4,93 en 2008).
- ◆ Par rapport à 2008, la proportion des accidents corporels en agglomération est restée constante (39%) alors que la proportion des personnes tuées est en légère hausse (22% contre 19% en 2008).
- ◆ Près de 84% des personnes tuées sont des usagers vulnérables (piétons + usagers des deux-roues).

L'accidentalité des deux-roues motorisés est toujours préoccupante

- ◆ 1 personne tuée sur 3 est un usager de deux-roues motorisé (moto, cyclomoteur, scooter, ...).
- ◆ La proportion des cyclomotoristes tués a diminué par rapport à 2008 (passage de 7,5% à 6%).
- ◆ 27% des personnes tuées sont des motocyclistes contre 23% en 2008.
- ◆ Plus de la moitié des personnes tuées en agglomération sont des usagers de deux-roues motorisés.

L'accidentalité des jeunes en nette diminution

- ◆ Le nombre de personnes tuées de la tranche d'âge 18-24 ans a diminué de plus de la moitié en 2009, soit 12 personnes tuées contre 26 en 2008.
- ◆ On observe a contrario une augmentation importante du nombre de personnes tuées parmi la tranche d'âge 45-64 ans, soit 32,6% contre 22% en 2008.

Les mois et les tranches d'heure les plus accidentogènes

- ◆ Le mois d'octobre reste le mois le plus fortement accidentogène avec le plus grand nombre de personnes tuées.
- ◆ Les "heures de pointe" du matin (7h-9h) et plus particulièrement du soir (17h-19h) restent les périodes de la journée où l'accidentalité est la plus marquée.
- ◆ Le nombre des accidents corporels de nuit (22h – 6h) représente 10% des accidents corporels contre 14% en 2008.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Quelques définitions

Un **accident corporel de la circulation routière** implique au moins un véhicule, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et provoque au moins une victime.

Sont donc exclus tous les accidents uniquement matériels ainsi que les accidents corporels qui se produisent sur une voie privée ou qui n'impliquent pas de véhicule.

Parmi les **victimes** on distingue les personnes tuées, les blessés hospitalisés et les blessés non hospitalisés.

Les **personnes tuées** sont des victimes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident. Cette définition est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005.

Les **blessés hospitalisés** sont des victimes dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation.

Les **blessés légers (ou non hospitalisés)** sont des victimes dont l'état nécessite moins de 24 heures d'hospitalisation.

Les **indemnes** sont des personnes impliquées dans un accident et dont l'état ne nécessite aucun soin médical.

Source des données

Les données contenues dans ce bilan proviennent du fichier informatique national constitué par le service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (SETRA) et renseigné localement par les forces de l'ordre.

Le fichier national "brut" a pour origine les bulletins d'analyses d'accidents corporels (BAAC) centralisés au niveau national, il est traité de manière informatique. Il est ensuite retransmis par le SETRA aux observatoires départementaux de sécurité routière (ODSR) qui valident les données.

Pour en savoir plus

www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr

www.seine-et-marne.fr